

De Arthur Watson, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Robina Fegan Watson, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan*.

De Richard Howard Buckley, de Toronto, Ontario, demandant une loi de divorce d'avec Edith Buckley, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan*.

De William George Darlington, de Toronto, Ontario, commis, demandant une loi de divorce d'avec Mildred May Darlington, de Toronto, Ontario.—M. *McClenaghan*.

Il met aussi le rapport du préposé aux pétitions sur une pétition présentée le 14 courant, lequel est comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante présentée le 14 courant, et constate que le fait de satisfaire à la prière de ladite pétition entraînerait la dépense de deniers publics, elle ne peut être reçue, savoir:—

De Albert Alexander, de Bethune, Saskatchewan et autres, demandant que des mesures soient prises pour compléter le chemin de fer de la Baie d'Hudson jusqu'à Port-Nelson.—M. *Evans*.

M. l'Orateur décide,—Que ladite pétition ne peut être reçue parcequ'elle entraîne la dépense de deniers publics.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a reçu la résignation de Charles McDonald, écuier, comme député du district électoral de Prince-Albert.

Et qu'il a en conséquence adressé son mandat au directeur général des élections d'émettre un nouveau bref d'élection pour ledit district électoral.

## CHAMBRE DES COMMUNES

### CANADA

OTTAWA, 15 janvier 1926.

A l'honorable Rodolphe Lemieux, M.P.

Orateur,

Chambre des Communes,

Ottawa, Ontario.

CHER MONSIEUR,—

Je résigne présentement mon siège à la Chambre des Communes pour le district électoral de Prince-Albert, dans la province de l'Alberta.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre dévoué,

CHAS. McDONALD. [L.S.]

Témoins:

W. R. Motherwell.

Chas. Stewart.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que Son Honneur le Président et les honorables messieurs Blain, Green, Hardy, Sharpe, Taylor et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider Son Honneur le Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.